

« DE PARC EN PARC » UNE TOURNÉE RÉGIONALE DU VÉLO-REPORTER JÉRÔME ZINDY POUR DIFFUSER LES INITIATIVES D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Du 27 septembre au 26 octobre 2022, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accueilli un tournage vidéo zéro carbone réalisé par Jérôme Zindy, reporter à vélo solaire, pour découvrir des initiatives d'adaptation au changement climatique.

L'occasion pour les Parcs des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon, de réaffirmer leur engagement en faveur de la transition écologique et énergétique.

Un mode de collecte original et exemplaire qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe régional d'experts sur le climat (GREC-SUD), dans une démarche de valorisation et de partage d'expériences.

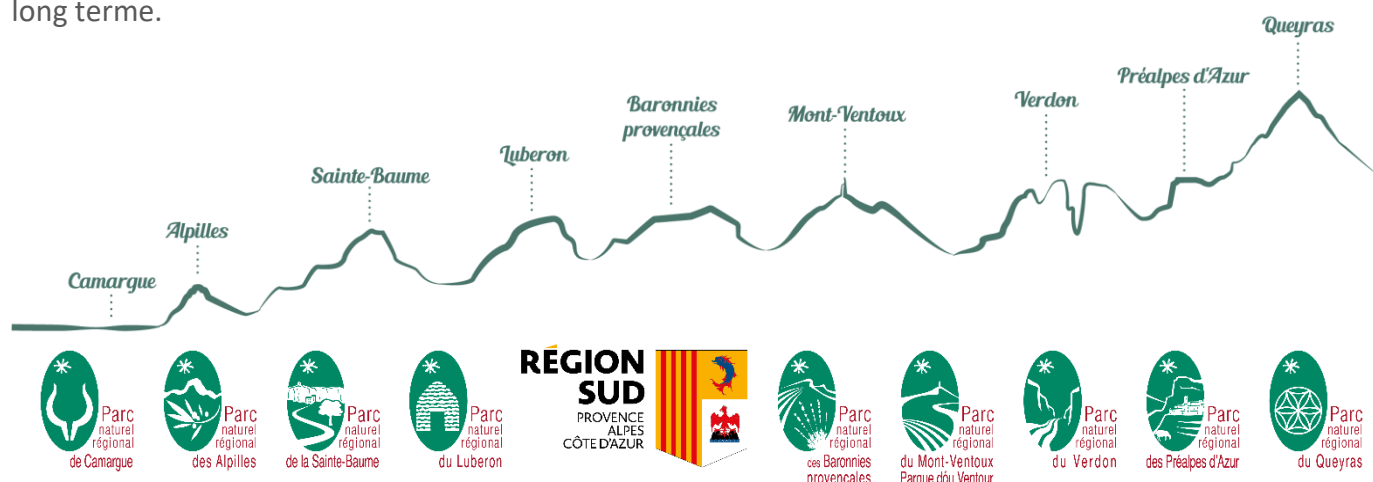
Faire connaître les initiatives des Parcs de la Région

Adaptation des productions viticoles, désartificialisation des sols dans les cours d'écoles, sylviculture plus résiliente, développement de pratiques agroécologiques... Chaque Parc naturel régional de la région Sud mène des expérimentations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en collaboration avec les acteurs des territoires.

Face à l'accélération des conséquences concrètes du changement climatique, ces solutions ont tout intérêt à être partagées en vue d'être dupliquées pour rendre les territoires plus résilients.

Cette initiative de sensibilisation, qui vise prioritairement les nombreux élus locaux des communes des Parcs régionaux, est une traduction concrète de la convention qui lie le réseau de Parcs, le GREC-SUD (AIR Climat) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces 3 acteurs majeurs ont engagé un partenariat en vue de capitaliser leurs compétences respectives afin d'accélérer le développement des initiatives d'atténuation et d'adaptation, concrètes, et d'accompagner les collectivités dans leur mise en place, tout en s'assurant de leur acceptabilité et de leur viabilité sur le long terme.



1 550 km à vélo solaire, l'exemplarité d'un tournage vidéo zéro carbone !

Pour réaliser ces vidéos en étant cohérents et exemplaires, les Parcs naturels régionaux du Sud ont confié la mission à Jérôme Zindy, vélo-reporter, animateur et réalisateur spécialisé sur les thématiques environnementales.

Depuis 2020, il conçoit, organise et réalise des éco-aventures médiatisées à vélo électrique solaire, pour promouvoir la transition écologique tout en limitant l'impact environnemental de ses productions.

C'est donc à vélo solaire qu'il a sillonné du 27 septembre au 26 octobre les routes de la région Sud « de Parc en Parc ».

Cette aventure contemporaine, en mobilité active, a permis de produire des vidéos bas carbone, mais aussi de promouvoir le vélo et les énergies renouvelables, tout en suscitant l'intérêt du grand public autour du projet.

En plus de documenter et de mettre en partage des solutions, ce projet permet de :

- créer un lien physique sur le terrain entre les 9 Parcs de la région Sud à travers un moyen décarboné,
- faire connaître les solutions d'atténuation et d'adaptation expérimentées dans chaque Parc en les documentant et en les faisant « symboliquement » passer d'un Parc à un autre.



Des films pour une large diffusion via les partenaires du projet

Cette tournée de reportages a pour objectif principal de concevoir une série de 9 films à même de sensibiliser les élus locaux sur des initiatives transposables dans divers lieux de la région. Ils seront consultables sur l'ensemble des plateformes digitales des Parcs (sites Internet, chaînes YouTube et réseaux sociaux à partir du 6 décembre) et seront projetés en introduction des séminaires mis en place dès la fin novembre 2022 dans chacun des Parcs. Voir le chaîne YouTube du réseau :

https://youtube.com/playlist?list=PLIPcY9kAK5LAS_Um_fzllaOugXyasGX5S

Ces séminaires, à destination prioritaire des élus, s'appuieront sur des interventions des partenaires régionaux que sont le GREC SUD, l'OFB (au travers du programme Life Artisan) et également l'ARBE, et sur de nombreuses visites de terrain.

Vos contacts presse :

Pour le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Vincent Thomann (Parc du Mont-Ventoux) - 06 70 17 24 23 – vincent.thomann@parcduventoux.fr

Pour Jérôme Zindy :

Adrien Piquera, attaché de presse - 06 83 60 03 32 - adrien@nature-peinture.fr

Les étapes de la tournée « De Parc en Parc » et les thématiques des reportages

Mardi 27 septembre - Forcalquier (04) - Parc du Luberon

Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles pour atténuer les effets du changement climatique et connecter les nouvelles générations à la nature.

Après avoir tout goudronné, on revient en arrière ? Ou ne ferait-on pas un bond en avant ?

Le Parc naturel régional du Luberon et 14 communes se sont saisis de l'appel à projets "Coins de verdure pour la pluie" de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour repenser près d'une vingtaine de cours d'écoles.

À ce jour, 11 cours (à Apt, Bonnieux, Les Taillades, Gargas, Cabrières-d'Avignon, Forcalquier, Cadenet, Ansouis, Céreste, Volx) ont déjà changé d'aspect grâce aux travaux menés à l'été 2022.

Le résultat ? Des revêtements plus perméables mais surtout plus naturels : terre, sable, copeaux de bois, prairie rustique...

De nouveaux aménagements ont également été mis en place pour stimuler l'autonomie, la créativité et l'expérimentation des enfants, compétences très utiles pour la réussite et l'épanouissement personnel. Ainsi, des jeux, des parcours, des buttes, des jeux d'eau, des parcours sur rondins, des cabanes végétalisées sont proposés aux enfants pour diversifier l'offre ludique et offrir des espaces adaptés à chacune des sensibilités.

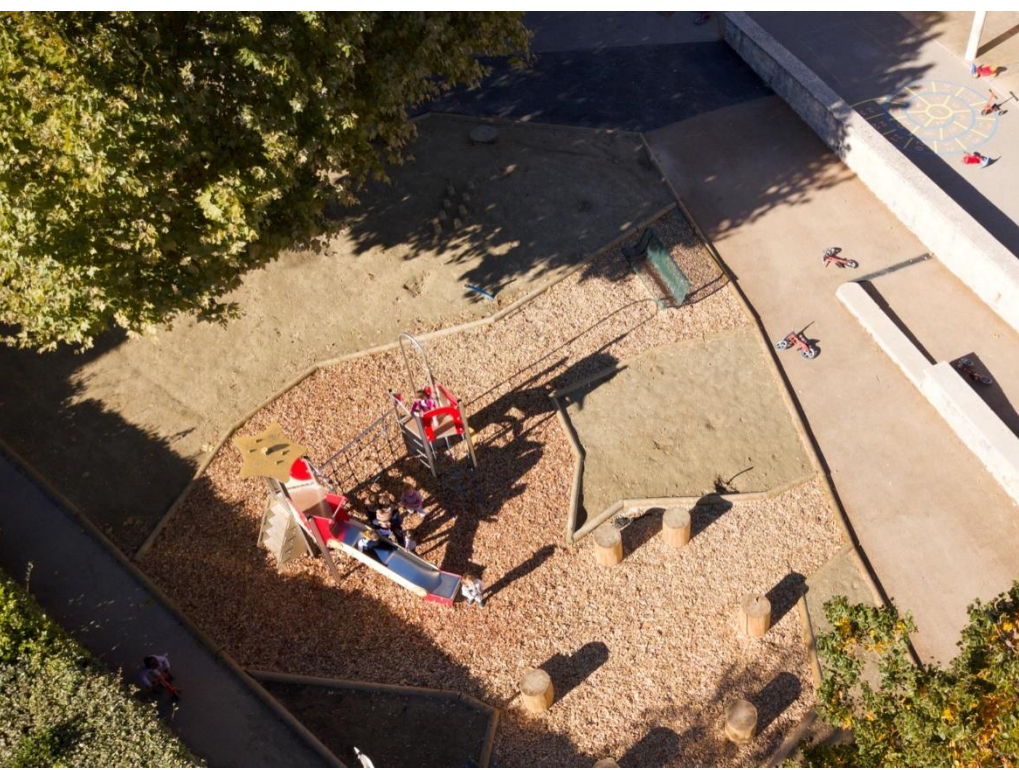
Le résultat final sera visible après les vacances de Toussaint, avec les plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes couvre-sol, qui feront l'objet d'ateliers de jardinage avec les élèves.

Augmenter la part de végétation permet en effet de renforcer la biodiversité urbaine tout en favorisant le lien entre les enfants et la nature.

Enfin, tous ces projets sont une belle réponse et une manière intelligente de s'adapter au changement climatique, les chaleurs pouvant être très pénibles dans les cours d'école dès le mois de juin.

Dans ces « cours de demain », la végétation, les sols perméables, la présence d'eau et les structures d'ombrages créent de véritables îlots de fraîcheur... pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs enseignants, qui vont pouvoir exploiter de nouveaux espaces d'éducation hors les murs !

Voir la vidéo : <https://youtu.be/fMEwJHBY09s>



Jeudi 29 septembre - Gorges de la Méouge (05) - Parc des Baronnies provençales

Concilier tourisme et préservation de la nature dans les Gorges de la Méouge dans un contexte où fortes chaleurs riment avec augmentation de la fréquentation des rivières « instagramables ».

Contre la sur-fréquentation touristique dans les gorges de la Méouge : des navettes et des éco-gardes. Les Gorges de la Méouge sont victimes de leur succès. L'été, avec les pics de chaleur, jusqu'à 1 000 personnes s'agglutinent sur 1 km de bord d'une rivière qui s'asphyxie. La vie aquatique est directement menacée.

Pour protéger cet écosystème fragile, le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la Communauté de communes Sisteronais-Buëch agissent sur plusieurs fronts :

- interdiction de stationner et navettes pour limiter les voitures dans les gorges ;
- écoguides et écogardes qui sensibilisent les visiteurs : les barrages tuent la vie aquatique, le piétinement détruit les écosystèmes, les crèmes solaires polluent ;
- conduite d'une étude environnementale pour mesurer l'impact de la fréquentation sur le milieu aquatique ;
- travail avec les professionnels du tourisme pour développer des "alternatives fraîcheur" et répartir les visiteurs sur le territoire.

Autant d'actions qui peuvent se déployer sur tous les sites densément fréquentés.



Mardi 4 octobre - Refuge du Viso (05) - Parc du Queyras

Réduire l'empreinte écologique du refuge du Viso pour limiter son impact sur un site fragile et sensible en haute montagne et mesurer les effets du changement climatique deux fois plus rapide en montagne.

Le changement climatique est deux fois plus rapide en montagne. Pourtant, elle abrite une biodiversité insoupçonnable.

Aux confins du Parc naturel régional du Queyras, bordée par l'Italie et les 3841 mètres du Mont-Viso, la Réserve naturelle nationale abrite plus de 1 200 espèces de plantes à fleurs, mais aussi des espèces endémiques comme la salamandre de Lanza.

D'un côté, la réserve cherche à comprendre les effets du climat sur le vivant :

- en inventoriant les espèces jusqu'aux plus petits, grâce au travail d'un hydro-biologiste "chasseur d'insectes" ;
- en prenant des mesures dans le cadre du programme « Alpines Sentinelles », qui analyse le changement climatique sur l'ensemble du massif Alpin.

D'un autre, l'objectif est de réduire l'empreinte de l'activité humaine :

- ✓ au refuge du Viso : photovoltaïque et pico-centrale hydroélectrique pour éviter l'usage du générateur, réduction des déchets, produits locaux, etc. ;
- ✓ sensibiliser les néo-montagnards "touristes climatiques" venus chercher le "frais" ;
- ✓ développer un pastoralisme raisonné avec des bergers engagés, comme Matthieu.



Lundi 10 octobre - Hameau de Pont du Loup (06) - Parc des Préalpes d'Azur

Se prémunir des pluies torrentielles et maintenir l'humidité dans les sols pour favoriser la production agricole locale en restaurant les restanques en pierres sèches.

Lundi, Jérôme était à Gourdon, dans les Préalpes du Sud pour découvrir la « restauration de restanques en pierre sèche », un empilement de pierres sans ciment.

Cette technique permet de recréer des surfaces agricoles et en même temps, elle répond au dérèglement climatique dans ce territoire, entre pluie diluvienne et sécheresse. Les restanques permettent de garder l'humidité des sols et aident à lutter contre l'érosion des sols contrairement à des murs en béton qui sont imperméables.

La pierre sèche peut durer 200 ans et est facilement reconstruite.

Depuis 2015, 50 chantiers ont été soutenus et plus de 500 personnes ont été formées pour démultiplier l'impact sur le territoire.

« Toutes ces bonnes idées doivent se répandre ».



Jeudi 13 octobre - Saint-Jurs (04) - Parc du Verdon

Protéger la ressource en eau et adapter la production agricole sur le plateau de Valensole en développant des pratiques agricoles vertueuses.

REGAIN, une démarche d'accompagnement des agriculteurs du plateau de Valensole vers l'agroécologie
Dans le Verdon, Jérôme Zindy est venu filmer la démarche Regain, qui vise à accompagner les agriculteurs du plateau de Valensole vers l'agroécologie.

Il a rencontré :

- **Jacques Espitalier** – vice-président du Parc du Verdon (délégué à l'eau et milieux aquatiques de l'eau),
- **Sophie Dragon-Darmuzey** – chargée de projet sol, agroécologie et agroforesterie au Parc,
- **Jean-Claude Lacassin** – pédologue (spécialiste des sols) à la Société du Canal de Provence,
- **Yann Sauvaire** – producteur de plantes aromatiques en agroécologie à Saint-Jurs de la Ferme Vauvenières.

La force de la démarche REGAIN réside dans sa dimension collective et pluridisciplinaire : la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, le Parc naturel régional du Verdon, la Société du Canal de Provence et la chaire d'entreprise Agrosys de Montpellier Supagro ont ainsi uni leurs compétences pour répondre aux enjeux agronomiques, économiques et environnementaux de l'agriculture sur le plateau de Valensole.

Associant le suivi des pratiques agricoles, les rencontres techniques et les formations à des travaux de recherche, le collectif REGAIN a capitalisé de précieuses connaissances sur les sols du territoire et sur les pratiques permettant d'allier protection de l'eau, des sols, de la biodiversité, des paysages, et rentabilité économique pour les exploitations.



Adapter les pratiques sylvicoles pour rendre les forêts plus résilientes face au changement climatique.

Sécheresses à répétition, méga-feux... Selon l'Office national des forêts, 1/3 de la forêt française est menacée de dépérissement dans les 10 à 20 ans !

Avec 70 % de son territoire couvert de forêts, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume bénéficie d'un patrimoine naturel admirable, notamment du fait de sa hêtraie exceptionnelle à ces latitudes.

Mais ici aussi les arbres souffrent : en moyenne, ils ont perdu jusqu'à 50 % de leurs feuilles.

Les majestueux pins sylvestres devraient même totalement disparaître du secteur...

Il est donc urgent d'agir pour rendre les forêts plus résilientes. C'est pourquoi les équipes du Parc ont développé un outil précis et concret : le "Manuel paysager environnemental de la gestion forestière"

Objectifs ?

- ✓ Permettre aux propriétaires de suivre les bonnes pratiques adaptées à la typologie de leurs parcelles
- ✓ Encourager les coupes sélectives et les éclaircissements pour favoriser la régénération naturelle
- ✓ Diversifier les espèces : plus une forêt est diversifiée, plus elle est résiliente
- ✓ Laisser du bois mort au sol et des arbres sénescents, refuge de la biodiversité



Vendredi 21 octobre - Salin-de-Giraud (13) - Parc de Camargue

Expérimentation en Camargue d'une solution fondée sur la nature pour atténuer la vulnérabilité du territoire aux submersions marines.

Jérôme Zindy arrivera en Camargue jeudi 20 octobre et séjournera jusqu'au 21 octobre à Salin-de-Giraud, petit village situé au bord de la mer Méditerranée, à l'embouchure du fleuve Rhône.

Après la Sainte-Baume, c'est dans le Parc de Camargue, seul Parc de la région Sud situé en zone littorale avec 70% de sa surface à moins d'un mètre d'élévation du niveau de la mer, que notre reporter à vélo solaire rencontrera sur le terrain des acteurs qui lui feront découvrir une expérimentation menée sur les Etangs et Marais des Salins de Camargue, visant à restaurer des milieux naturels pour atténuer la vulnérabilité des espaces terrestres situés plus en arrière aux submersions marines.

Terre instable, aménagée par l'homme, c'est après les grandes inondations de 1856 que Napoléon III décide d'endiguer le delta (digue à la mer en 1859 et digues du Rhône en 1869) et de construire un réseau hydraulique complexe pour pérenniser les installations et les activités humaines en Camargue.

Mais avec le réchauffement climatique, ces aménagements ne suffisent plus et la montée des eaux menace directement le territoire.

Cette expérimentation appelée « solution fondée sur la nature » est accompagnée par le Conservatoire du Littoral qui a racheté entre 2008 et 2012 6500 hectares jusque-là exploités par la Compagnie des Salins du Midi pour la production de sel. Cet espace appelé « Etangs et Marais des Salins de Camargue » est cogéré par le Parc naturel régional de Camargue, la Fondation de la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature.

Cette expérimentation est une première en Europe à cette échelle, et est duplicable dans les milieux sableux.



Lundi 24 octobre - Aureille et Saint-Etienne du Grès (13) - Parc des Alpilles

Faciliter le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sans empiéter sur les terres agricoles et naturelles.

>> à *Aureille* : rencontre avec les élus de la commune et les adhérents de la Centrale Villageoise "Sur le toit des Alpilles", pour la présentation du projet d'équipement en solaire photovoltaïque de la toiture des services techniques de la commune. En présence du PETR du Pays d'Arles et du Parc naturel régional des Alpilles.

Projet de couverture de 180m² de toiture pour une puissance installée de 36kWc pour une production estimée de 52 900 kWh par an, soit la consommation électrique de 24 habitants, eau chaude et chauffage compris.

Ce projet est issu d'un travail commun entre le Parc naturel régional des Alpilles et le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles qui ont pu, dans le cadre de leur étude pour le développement de grappes solaires en toiture et sur ombrières urbaines, proposer à la commune et à la Centrale Villageoise, l'une de mettre à disposition son toit des services municipaux, l'autre d'y poser un couvert photovoltaïque pour la production d'énergie renouvelable citoyenne. Ce travail est mené conjointement pour proposer des solutions alternatives au développement de centrales photovoltaïques au sol qui menacent les terres agricoles et naturelles du territoire des Alpilles et plus largement du Pays d'Arles.

>> à *Saint-Etienne du Grès* : la commune de Saint-Etienne du Grès a porté un projet d'une couverture photovoltaïque de 40 000 m² en ombrières sur le marché des producteurs de fruits et légumes André-Vidau pour en faire un marqueur fort de son engagement pour une politique de développement durable. Ce projet a été lauréat de l'appel d'offres lancé, en novembre 2014, par la Commission de Régulation de l'Énergie de la Commission Européenne pour les installations solaires photovoltaïques d'une puissance supérieure à 250 kWc. Ce programme bénéficie à ce titre d'un tarif d'achat de l'électricité garanti pendant 20 ans. Il représente un coût total d'investissement de plus de 8 M€.

Cette installation témoigne d'une volonté d'optimiser la zone la plus urbanisée de la commune en réalisant sur une aire de stationnement un site de production d'électricité solaire sans consommation de foncier, sans nuisance sur le paysage et installé au plus près des lieux de consommation. Les ombrières photovoltaïques couvrent le parking Nord du marché réservé aux acheteurs et le parking Sud qui accueille habituellement les producteurs, et régulièrement, hors jours de marché, des manifestations publiques (brocante, vide-grenier, manifestations festives, exposition de véhicules anciens, ...) et leur construction n'entraînent aucune artificialisation des sols. D'une hauteur minimale de 5 m, elles permettent la circulation et le stationnement des camions, offrant aux utilisateurs une couverture été, pour le soleil, comme hiver, pour la pluie.



Mercredi 26 octobre - Mazan (84) - Parc du Mont-Ventoux

Adaptation des vignobles au changement climatique, au travers du réseau Agri Climat Ventoux qui fédère de nombreux partenaires locaux

Chaleurs extrêmes et gels tardifs mettent à mal les différentes cultures du Ventoux. Les vignerons, en premières lignes, en partenariat entre l'appellation et le PNR mobilise une foule d'acteurs locaux pour que des solutions se structure. Objectif : adapter les pratiques et conserver son identité.

Lieu de tournage : MAZAN - Domaine les Terrasses d'Eole

Stéphane Saurel, à la tête du Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) « Les hommes qui plantent des arbres » se forme et cherche, avec d'autres agriculteurs de la région, à s'adapter tout en préservant la biodiversité. Il a même mis au point un Système d'information géographique intégrant 150 ans de données climatiques dont une partie issue des projections du Giec. « L'idée est de regrouper 10 000 cartes du climat de notre appellation à différents stades phénologiques de la vigne pour permettre aux vignerons de se projeter dans le type de vigne, la manière de planter... »

Fred Chaudière, Président de l'appellation AOC Ventoux présentera la création du Groupe Agri Climat Ventoux :

Deux études sur le climat, menées par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) d'Avignon, le confirment : « L'accélération du réchauffement climatique pose des questions existentielles pour le vignoble du V-entoux dans les années à venir. »

Après la sécheresse de 2003, la perte de 30 % de l'AOC en 2017 pour cause de grêle, un millésime 2018 compliqué à gérer à cause de la pression du mildiou lié à des conditions d'humidité exceptionnelles. Les acteurs locaux ont décidé d'agir.

Un groupement informel se met en place et réunit la Chambre d'agriculture du Vaucluse, son antenne locale GDA-Ventoux, l'Inrae, le lycée agricole de Carpentras et les communautés de communes du Ventoux. Une prise de conscience qui coïncide avec la création du Parc naturel régional (PNR) en 2020.

Ensuite, la création du "Groupe Climat Agriculture Ventoux" apportera une forme durable à ce réseau.

PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

DE PARC
EN PARC

*Jérôme Zindy, reporter
à vélo solaire, parcourt
les Parcs et découvre les
initiatives d'adaptation
au changement climatique*

1000 km
9 expérimentations

25 SEPTEMBRE
26 OCTOBRE 2022

REGION SUD
GREC SUD

PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

DE PARC
EN PARC



CHIFFRES CLÉS

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur »

- 9 parcs naturels régionaux : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon.
- 30% du territoire régional.
- 325 communes.
- 4 réserves de biosphère Unesco et 1 Géoparc mondial Unesco.
- 1 association permet aux 9 Parcs de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs : transition énergétique, agriculture, paysages, biodiversité, eau, éducation à l'environnement, tourisme, activités de nature, information géographique, communication, etc.